

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1.410 portant expulsion

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
18 décembre 1945

Numéro JO  
n° 11 du 31/12/1945

Date du numéro  
31 décembre 1945

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la Colonie par décret du lu juin 1884

**Vu** la loi du 3 décembre 1849, rendue applicable à la colonie par décret du 26 mai 1874, promulguée par an été du 18 septembre 1909 : Vu le décret du 2 février 1935 sur les conditions d'admission et de séjour des étrangers à la Côte Française des Somalis promulgué par arrêté du 9 avril 1935

**Vu** l'arrêté du 26 novembre 1939 portant diverses mesures à l'égard des militaires, miliciens et ascaris licenciés par mesure disciplinaire

**Vu** la décision n° 1.402 du 17 décembre 1945, portant licenciement par mesure disciplinaire du milicien de 2e classe Ibrahim Ali, mle 1.599 ;

### TEXTE INTÉGRAL

Article 1 er. — Est expulsé du territoire de la Côte Française des Somalis et Dépendances, l'ex-milicien de 2e classe, Ibrahim Ali, mle 1.599 (sujet Yéménite), Arabe, Ari- ki, né vers 1915 à Ariki (Yémen), fils de feu Ali Hassan et de feu Fatouma Ali.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, communiqué et publié partout où besoin sera

**J. CHALVET.**